

## **Formation de formateur/trice d'adultes FFA-BF-M3 Soutien des processus d'apprentissage individuels**

**CIP-370-031-22.01**

Afin d'alléger la présentation, nous avons opté dans le texte de ce document pour la forme au masculin.

<b>Lieu</b>	Ch. des Lovières 13, 2720 Tramelan
<b>Durée</b>	<p>26 heures de temps de présence net au cours Pour reconnaître ce module, la FSEA exige un taux de participation de 80% aux journées de formation.</p> <p>55 heures de travail autonome (dont la moitié environ se fait avec l'accompagnement du formateur du module).</p> <p>Des lectures d'approfondissement sur la théorie de la communication, l'élaboration de connaissances sur les structures de formation et sur l'offre de formation existante dans son domaine spécifique, une réflexion individuelle régulière et l'élaboration de la documentation pour la vérification des compétences du module font notamment partie du travail autonome.</p>
<b>Dates et horaires</b>	Les 30 avril, 20, 21 mai et 4 juin 2022 de 08h30 à 17h00
<b>Animation</b>	Sandra Bissig, DFRF
<b>Public cible</b>	Toute personne active dans le domaine de la formation des adultes désireuse de développer ses compétences dans l'accompagnement de groupes d'adultes.
<b>Prérequis</b>	En principe, le module FFA-BF-M1, respectivement le "Certificat FSEA Formateur/formatrice d'adultes" ou des parties du module FFA FP (Formateur/formatrice de pratique) est/sont exigé-es, ainsi qu'une expérience pratique dans l'animation de cours, respectivement dans l'accompagnement de pratique ou d'apprentissage destinés à des adultes.
<b>Compétence opérationnelle</b>	Soutien des adultes dans leur processus d'apprentissage et les informer sur les possibilités de formation continue dans leur domaine spécifique.
<b>Compétences</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mener des entretiens de soutien individuels avec les apprenants/es. Saisir les comportements d'apprentissage, identifier les problèmes d'apprentissage et aider les personnes accompagnées dans la résolution de problèmes.</li><li>• Identifier les capacités et les progrès des apprenants et leur donner un feedback d'encouragement.</li><li>• Renseigner une personne intéressée sur les possibilités de formation continue et de certification dans son domaine spécifique.</li></ul>

- Mener des entretiens individuels en ayant conscience de son attitude et des rôles dans l'entretien.

## Contenus

- Théorie de la communication, notamment dans le domaine des entretiens individuels
- Analyse de la situation d'entretien et conception du rôle dans diverses constellations d'entretien (p. ex. conseil spécialisé, d'évaluation, entretien d'information, etc.)
- Situer sa propre activité de formation dans le paysage de la formation
- Structures de son domaine spécifique et positionnement dans le système de la formation suisse
- Techniques d'entretien (p. ex. technique de questionnement, écoute active)
- Parcours d'apprentissage individuels, techniques d'apprentissage et de travail
- Attitudes, stratégies et difficultés d'apprentissage individuelles
- Diversité des processus d'apprentissage individuels
- Réflexion sur son comportement dans un entretien individuel

## Vérification des compétences

Documentation écrite et évaluation d'un entretien individuel portant sur le processus d'apprentissage ou sur des questions de formation continue.

## Positionnement du module

Le module FFA–BF-M3, **Soutenir des processus d'apprentissage individuels**, est l'un des prérequis pour l'admission à la vérification finale centralisée pour l'obtention du titre "Formateur/formatrice avec brevet fédéral" (niveau 2 du système modulaire Formation des formateurs/formatrices).

## Certificat modulaire

Pour l'obtention du certificat modulaire, les conditions suivantes doivent être remplies :

1. Présence et de participation active aux cours (au moins 80% pour chaque partie)
2. Appréciation « acquis » dans le justificatif de compétence délivré par le formateur/la formatrice du module
3. Réflexion sur le processus d'apprentissage personnel
4. La réflexion est également consignée par écrit et elle est attestée par le formateur/la formatrice du module. La réflexion écrite ne constitue par un critère de qualification ; un feedback est facultatif

Le certificat modulaire est l'un des prérequis pour l'admission à la vérification finale centralisée pour l'obtention du brevet fédéral de formateur/formatrice. Sa validité pour l'admission à la vérification finale centralisée est de 5 ans à compter de la date de son établissement.

<b>Crédits ECTS</b>	Le module correspond à 2.5 crédits ECTS.
<b>Prix</b>	CHF 1'300.-
<b>Renseignements</b>	CIP Ch. des Lovières 13 2720 Tramelan T 032 486 07 52 ffa@cip-tramelan.ch
<b>Nombre de participants</b>	Minimum 8 – Maximum 12 Les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée.
<b>Délai d'inscription</b>	16 avril 2022
<b>Inscription</b>	En ligne ou au moyen du bulletin d'inscription ci-joint. Une invitation à participer au cours sera adressée après la fin du délai d'inscription.
<b>Remarques</b>	Durant la période de votre formation au CIP, notre hôtel-restaurant est à votre disposition pour des prestations complémentaires et vous bénéficiez d'un prix préférentiel sur les chambres.